

# Non au Frelon Asiatique



**G.D.S.A.21**

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger les reines fondatrices de colonies de frelon asiatiques.

Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelon jaune, guêpe, etc...)

**Alors retirez vos pièges**

Pour avoir une situation précise

**Déclarez les nids**

**Déclarez les fondatrices piégées**

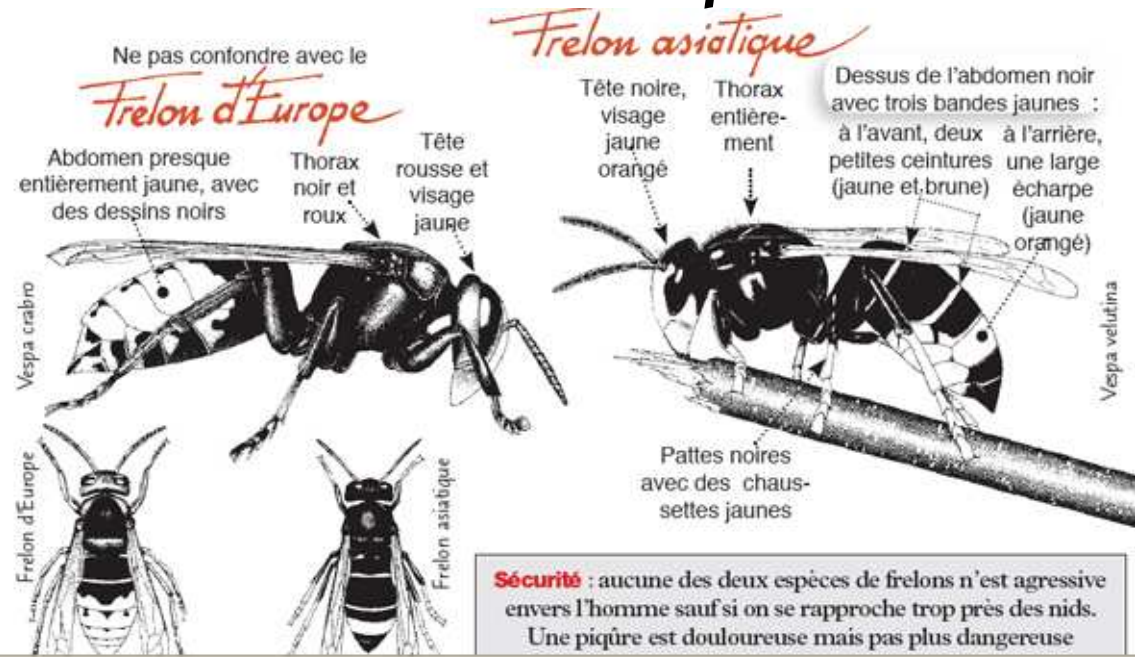
Donnez le lieu précis et la personne à contacter

Vous avez internet: Objet frelon asiatique et renseignements à adresser à: [frelonasiatiqgdsa21@free.fr](mailto:frelonasiatiqgdsa21@free.fr)

Par téléphone sur notre répondeur: 0646651346

N'oubliez pas votre mairie

## Sachez l'identifier



**Chaque fondatrice piégée = un nid en moins**

**Le piège !!!**

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

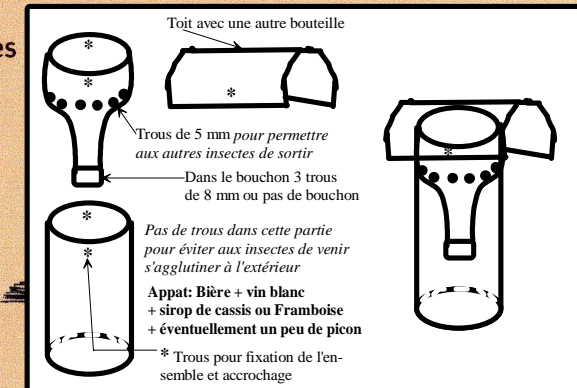
Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

**Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.**



Vidéo de la fabrication du piège: <http://www.youtube.com/watch?v=HwkbMxRVfqE>